

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL.**

Commune de DORAT
Département du PUY DE DÔME

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 avril à 19h00, les membres du conseil municipal de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas BARNERIAS, maire.

Date de convocation: 08/04/2025.

Étaient présents: Mmes Eliane AUBERGER, Monique CHOMETTE, Sylvie CLEMENÇON, Yvette DA SILVA, Tiphaine FLORES, Florence HENRY, Arlette RELIER ; Mrs Thomas BARNERIAS, Pierre CABUT, Romain PIREYRE, Rémy SOLER, Nicolas VAUCHEL.

Absents: Raymond CHEMISSER.

Procurations: Thomas BARBAT à Rémy SOLER

M. Rémy SOLER a été élu secrétaire de séance.

Objet de la délibération:
n° 250425_09

Désignation d'un membre au conseil d'exploitation du SPANC de TDM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le transfert de la compétence assainissement non collectif,

Considérant que le Conseil d'Exploitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne a approuvé la proposition d'ajouter trois nouveaux membres issus des Communes de DORAT, NOALHAT et PASLIERES (un membre supplémentaire par Commune).

Les membres du conseil municipal doivent désigner un membre représentant la commune de Dorat.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DÉSIGNE Mme Yvette DA SILVA, pour siéger au conseil d'exploitation du SPANC de TDM.

Votants: 13

Abstentions: 0

Pour: 13

Contre : 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme, le 15/04/2025.
Le maire,
Thomas BARNERIAS



Le secrétaire de séance,
Rémy SOLER,

